

La fiche synthétique est transmise au candidat par les services du rectorat à la confirmation de son inscription à l'option ART danse.

Si toutefois vous ne l'avez pas reçu ou vous l'avez égaré imprimez le document intitulé « fiche synthétique ».

**Le candidat doit OBLIGATOIREMENT déposer la fiche de synthèse au responsable d'examen** avec sa convocation du baccalauréat, sa pièce d'identité et son support sonore.

Cette fiche a pour but de donner des indications au jury sur le niveau de pratique du candidat, sur sa démarche d'élaboration du projet chorégraphique mais également sur l'intérêt culturel porté sur la danse en général.

**Elle est un outil de compréhension de l'épreuve de composition chorégraphique et une base de questionnement à l'épreuve d'entretien.**

**La fiche synthétique ne fait pas l'objet d'une notation.** Cependant, il est important de signaler que toutes les indications portées sont source de questionnement lors de l'épreuve d'entretien.

Si malgré cette aide méthodologique, le candidat a des difficultés pour remplir cette fiche, il doit prendre conseil auprès d'un enseignant d'EPS spécialiste en danse.

Vous trouverez dans le tableau ci-joint en rouge les indications pour remplir la fiche synthétique.

# FICHE SYNTHÉTIQUE POUR L'ÉPREUVE FACULTATIVE DE DANSE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

## Titre de la composition

→Le titre de votre composition n'est pas le titre de la musique

## Support sonore choisi

→Titre de la musique ou des musiques choisis

→Auteur(s)

→Album(s)

## PRATIQUE DE LA DANSE DEVELOPPEE DURANT L'ANNEE

### Descriptif du projet :

→Décrire en quelques lignes le propos de votre composition

### Articulation de cette pratique avec les éléments de culture chorégraphique connus :

→Donner des références artistiques (Œuvre chorégraphiques ouvrages, film...) qui ont été le point de départ ou ont renforcé votre propos.

## ACTIVITES AUTOUR DE LA DANSE

### Recherches personnelles :

→Recherches autour de votre projet chorégraphique ou d'une thématique en lien avec la danse.

### Rencontres :

→Rencontres avec des professionnelles de danse, chorégraphes ou autres personnes dans le domaine des arts...

### Exposés :

→Travail personnel réalisé en danse soit par rapport à votre composition soit par rapport à la danse ou l'art en générale.

→Mais également les Travaux Personnels Encadrés (TPE) effectué en classe de 1<sup>ère</sup> s'il évoque la danse ou l'art...

### Spectacles fréquentés :

→Spectacles de professionnelles ou représentations de danse que vu avez vu pendant l'année.

### Participation à des événements artistiques :

→Votre investissement dans des représentations en danse (concours, spectacle du lycée ou d'école de danse, stage de danse....etc)